



➤ Formation A.I.P.R Encadrant

Connaître la réglementation liée aux travaux à proximité d'un réseau
Mettre en place des mesures de prévention des risques sur un chantier à proximité d'un réseau
Identifier les différents réseaux
Obtenir la certification



1 jour, 7h



Personnels ayant pour mission de réaliser des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés



Etre majeur, savoir lire et écrire, certificat médical récent

➤ Objectifs de formation :

- Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.

➤ Moyens pédagogiques :

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Ecran

➤ Encadrement :

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de FRC Technique.

➤ Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Feuilles de présence

Évaluation

Questions orales ou écrites (QCM).
Mises en situation.
Formulaires d'évaluation de la formation.

Validation

Certificat de réalisation de l'action de formation.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques.
L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans.
Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.





➤ Contenu de la formation

Contenu AIPR Encadrant

- Réglementation et Norme
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Documents réglementaires (déclarations de DT-DICT, Guide Technique)
- Fonctionnement du Guichet Unique
- Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage,
- Etude de l'organisation d'un chantier
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurants
- Les procédures de prévention en amont du chantier
- L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- Les investigations pendant les travaux et investigations complémentaires
- Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non
- La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours)

➤ Informations complémentaires :

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande ()

Responsable pédagogique : Abdennebi Nabi

